Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 27 Janvier 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
18	14	18

Votes
A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 27 Janvier à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 22/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 22/01/2026.

Présents : Madame VINCENT Sandrine, Maire, Madame BACHMANN – DOULAIN Ruth, Madame BUHOT Caroline, Monsieur CADIEU Marcel, Monsieur CLÉVÉDY Yannick, Madame DANET Evelyne, Madame DARTOIS Katiana, Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Monsieur DROUET Nicolas, Monsieur FLAMENT Patrick, Madame GUEZENEC Anne, Monsieur LE DANFF Alain, Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine, Monsieur RIDARD Guillaume.
Formant la majorité des membres en exercice

Excusés ayant donné procuration : Monsieur FIGUEIREDO Nicolas (donne pouvoir à Monsieur RIDARD Guillaume), Monsieur GENDRON David (donne pouvoir à Monsieur DESBROUSSES Jérôme), Madame GUIMONT Hélène (donne pouvoir à Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine), Madame RIAUX Édith (donne pouvoir à Madame BUHOT Caroline).

A été nommée secrétaire : Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine (article L.2121-15 du CGCT)

004 – Finances – Budget primitif – Vote des budgets 2026 de la Commune et du SPIC « Énergie photovoltaïque »

Rapporteur : Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Adjoint

Cette année, le vote du budget se tient dans un contexte un peu inhabituel. On pourrait penser bien sûr, au non vote du budget du pays avant le 31 décembre, mais cela deviendrait presque une habitude maintenant.

Non, ce cadre inhabituel est que 2026 est comme chacun le sait une année d'élections municipales.

Habituellement, le processus budgétaire de la Commune de Chevaigné se déroule ainsi : en janvier le vote d'une délibération permettant d'engager des dépenses d'investissement urgentes, en février ou mars les votes du compte financier unique de l'année précédente qui détermine le résultat de fonctionnement puis de l'affectation du résultat de fonctionnement, et en mars les votes des taux d'impositions et du budget primitif.

Or, sur une année électorale la date limite de vote du budget est reportée au 30 avril, ce qui laisse à peine un mois pour permettre aux nouveaux élus de mettre en place les commissions municipales,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

d'appréhender les règles de comptabilité publique et budgétaire, et enfin de préparer et adopter un budget. C'est court, très court.

Le Bureau Municipal avait donc proposé dès la rentrée 2025 de voter un budget provisoire en janvier de cette année afin de repousser le vote d'un budget « définitif » appelé supplémentaire.

Ce vote anticipé a pour conséquence de ne pas connaître le résultat définitif des sections de fonctionnement et d'investissement et donc de devoir voter un emprunt d'équilibre provisoire en attendant d'intégrer ces résultats.

Les principaux points marquants du budget qui vous est présenté ce soir sont, outre cet emprunt d'équilibre qui a vocation à être annulé lors du budget supplémentaire :

- le report au résultat de fonctionnement du solde déjà acquis au 1er janvier 2025 d'un montant de 173 602,70 € et d'une somme de 0 € en résultat d'investissement.

- une probable baisse des recettes de nos services (chapitre 70) en lien avec la baisse des effectifs scolarisés.

- au niveau des charges de personnel (chapitre 12), l'intégration de l'augmentation de cotisations retraites des employeurs publics locaux et hospitaliers décidée dans la loi de finances 2025 et qui représente pour la Commune environ 30 000 € supplémentaires par rapport à 2024 tant il vrai que si les entreprises du CAC40 , les grandes surfaces ou encore les cliniques privées sont aux abois et ne peuvent participer davantage au financement des retraites, les collectivités locales et les hôpitaux publics regorgent d'un « pognon de dingue » et peuvent payer plus. Il convient également d'y intégrer la participation à la prévoyance

- au niveau de charges courantes (chapitre 11), la reprise en régie directe de la fabrication de nos repas dans la « cantoche » des Saveurs Colorées, qui va nécessiter une augmentation de nos dépenses d'alimentation mais aussi une baisse, plus importante, de nos achats de prestation de service,

- une augmentation des charges d'intérêt (chapitre 66) en lien avec les deux emprunts à court terme réalisés en 2025 dans l'attente de l'encaissement du solde des subventions de l'Accolade et du Restaurant Municipal.

- les recettes d'investissement seront marquées par la vente, enfin, après de nombreux rebondissements, de la longère de l'impasse du vieux puits et les subventions déjà notifiées pour la rénovation des services techniques, le budget supplémentaire pourra prendre en compte d'autres subventions, notamment pour la salle polyvalente et pour nos bâtiments scolaires ou para-scolaires

- les nouvelles dépenses d'investissement proposées, outre les dépenses déjà actées dans les restes à réaliser, portent principalement sur la réfection du sol de la salle de sports et plus globalement sur l'amélioration énergétique de cet ensemble immobilier, sur la sécurisation de l'école publique, la maison de l'Enfance et le Restaurant municipal ainsi que des économies d'énergies.

Après ce petit propos introductif, je vous propose donc de passer à l'examen plus détaillé de ce budget, sachant que la plupart des montants seront revus et ajustés pour le vote du budget supplémentaire.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

Monsieur Jérôme DESBROUSSES indique que le rejet, ce jour, d'un titre du budget 2025 du SPIC « Énergie photovoltaïque » , par la Trésorerie, nécessite de retravailler en commission le budget primitif 2026 avant de le présenter au vote du Conseil municipal.

Madame le Maire propose de retirer ce point de la présente délibération.

A/ Vote du Budget primitif 2026 du SPIC « Énergie photovoltaïque »

Point retiré.

B/ Vote du Budget primitif 2026 de la Commune

Le Conseil municipal est d'abord appelé à se prononcer pour un vote par chapitre pour la section de fonctionnement et pour un vote par opération individualisée et par chapitre en ce qui concerne la section d'investissement.

Le Conseil municipal décide :
- le vote par chapitre au niveau des dépenses et recettes de fonctionnement ;
- le vote par opérations individualisées et par chapitre pour la section d'investissement.

Nombre de votants : 18 - Pour : 18 - Unanimité
Heure du vote : 21h30

Monsieur Jérôme DESBROUSSES présente les recettes et les dépenses par chapitre pour la section de fonctionnement, par opérations individualisées et par chapitre pour la section d'investissement. Sauf mention contraire (opposition ou abstention), ils sont considérés comme adoptés.

Le Conseil municipal est appelé à voter l'autorisation donnée à Madame le Maire de procéder à des mouvements de crédits de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et d'opération à opération, et ce dans la limite maximum de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et d'opération à opération, et ce dans la limite maximum de 1 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES				
		Alloué BP 2025 (+ DM+VI)	**Propositions BP 2026**	**Vote BP 2026**
Chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	173 602,70	173 602,70	173 602,70
Chapitre R 013	Atténuations de charges	15 000,00	10 000,00	10 000,00
Chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	331 914,03	280 100,00	280 100,00
Chapitre R 73	Impôts et taxes	457 498,00	411 951,00	411 951,00
Chapitre R 731	Fiscalité locale	1 133 224,00	1 140 776,00	1 140 776,00
Chapitre R 74	Dotations et participations	372 661,00	352 690,87	352 690,87
Chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	83 406,54	13 500,00	13 500,00
Chapitre 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	4 719,66	4 719,66	4 719,66
	TOTAL		**2 387 340,23**	

DÉPENSES				
		Alloué BP 2025 (+ DM + VI)	**Propositions BP 2026**	**Vote BP 2026**
Chapitre D 011	Charges à caractère général	717 737,76	612 248,45	612 248,45
Chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
Chapitre D 014	Atténuations de produits	38 698,00	38 698,00	38 698,00
Chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	295 580,20	226 450,00	226 450,00
Chapitre D 66	Charges financières	32 508,46	42 000,00	42 000,00
Chapitre D 67	Charges spécifiques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Chapitre D 68	Dotations aux provisions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	229 501,51	209 943,78	209 943,78
Chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	125 000,00	125 000,00	125 000,00
	TOTAL		**2 387 340,23**	

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES					
Code	**Libellé**	**Alloué BP 2025 (+ DM et RAR 2024)**	**RAR 2025**	**Propositions BP 2026**	**Vote BP 2026**
Chapitre R 001	Solde d'exécution antérieur reporté	970 296,13			
Chapitre R 10 (dont le 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)	Dotations, fonds divers et ressources	48 001,02		86 714,79	86 714,79
Chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilées *	800 000,00		235 583,81	235 583,81
Chapitre R 21	Immobilisations corporelles	132 300,00		142 300,00	142 300,00
Chapitre R 27	Immobilisations financières	3 000,00			
Chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	229 501,51		209 943,78	209 943,78
Chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	125 000,00		125 000,00	125 000,00
Chapitre D 041	Opérations patrimoniales	40 469,02			
	Sous Total Recettes Hors Opérations			799 542,38	
Opération 102	École Jules Verne				
Opération 108	Bâtiments communaux	104 500,00	107 500,00		
Opération 110	Équipements communaux	520,00	520,00		
Opération 111	Pôle associatif et culturel	420 000,00	420 000,00		
Opération 112	Restaurant municipal	761 170,52	596 000,00		
	Sous Total Recettes Opérations		1 124 020,00		
	TOTAL DES RECETTES		1 124 020,00	799 542,38	
	Total des recettes d'investissement cumulées (RAR 2025 + BP 2026)			**1 923 562,38**	

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

DÉPENSES					
Code	Libellé	Alloué BP 2025 (+ DM + VI et RAR 2024)	RAR 2025	Propositions BP 2026	Vote BP 2026
Chapitre D 001	Solde d'exécution antérieur reporté				
Chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées	1 005 000,00		1 010 000,00	1 010 000,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles				
Chapitre 21	Immobilisations corporelles				
Chapitre 26	Participations et créances rattachées				
Chapitre D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 719,66		4 719,66	4 719,66
Chapitre D 041	Opérations patrimoniales	40 469,02			
	Sous Total Dépenses Hors Opérations			1 014 719,66	
Opération 101	VOIRIES et RÉSEAUX	89 941,00	62 981,93	5 000,00	5 000,00
Opération 102	ÉCOLE JULES VERNE	13 119,68		61 000,00	61 000,00
Opération 104	ÉCONOMIE D'ÉNERGIE				
Opération 105	VALORISATION DU PATRIMOINE	17 800,00	13 532,74		
Opération 108	BÂTIMENTS COMMUNAUX	289 250,26	248 632,15	223 500,00	223 500,00
Opération 110	ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX	8 100,00	1 727,55	10 000,00	10 000,00
Opération 111	Pôle Associatif et culturel	37 044,76	32 728,90		
Opération 112	Restaurant municipal	2 129 313 ,82	244 739,45	5 000,00	5 000,00
	Sous Total Dépenses Opérations		604 342,72	304 500,00	
	TOTAL DES DÉPENSES			1 319 219,66	
	Total des dépenses d'investissement cumulées (RAR 2025 + BP 2026)			**1 923 562,38**	

Vu les réunions des commissions Finances et Cadre de vie ;

Des échanges ont lieu sur des questions relatives à la section de fonctionnement concernant le nouveau restaurant et son impact sur le budget.

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260127-D_4_27_01_2026-DE

Madame Evelyne DANET questionne sur les projections scolaires de la rentrée 2026.
Il est répondu qu'il n'y a pas de données à ce jour permettant la projection.

Madame Ruth DOULAIN-BAHCMANN questionne sur la possibilité d'accueillir des personnes extérieures au sein du restaurant municipal.

Monsieur Jérôme DESBROUSSES informe que plus de 30 familles bénéficient des tarifs de la cantine à 1 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- Adopte le budget primitif 2026 de la Commune ci-dessus présenté,
- Autorise Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de Chapitre à Chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et d'opération à opération, et ce dans la limite de 1 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Mardi 27 Janvier 2026.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance,
Ghislaine LEMPÉRIÈRE

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 11 Février 2026
et Publication le : 11 Février 2026